

Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

République  
Française

Département des  
Bouches du Rhône

## **EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE**

**Séance du 18 juillet 2014**

Monsieur Guy TESSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 23 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Robert ASSANTE - Jean-Pierre BERTRAND - Laure-Agnès CARADEC - Monique CORDIER - Christophe DE PIETRO - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Jean-Pierre GIORGI - Albert GUIGUI - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Jérôme ORGEAS - Guy PONTOUS - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy TESSIER - Dominique TIAN - Martine VASSAL - Didier ZANINI.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY - Roland BLUM - Patrick BORE - Frédéric COLLART - Jean-Claude GAUDIN - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - André MOLINO - Roland MOUREN - Claude PICCIRILLO - Roland POVINELLI - Guy SAUVAYRE.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**DEV 006-254/14/BC**

**■ Attribution d'une subvention à l'association Médinsoft pour l'évènement "Les 3 jours de l'intelligence collective" et approbation d'une convention.**

DPEATSV 14/11536/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

L'association Medinsoft, créée en 2004, a pour objet la mise en œuvre d'actions collectives pour le soutien et l'accompagnement du développement des éditeurs de logiciels dont le siège est implanté préférentiellement sur le territoire de la région Provence Alpes Côte d'Azur. Elle est présidée par André Jeannerot, directeur des systèmes d'information chez Lefebvre-Software.

L'association Libertis, créée en 2004, rassemble les entreprises régionales spécialisées dans les logiciels libres. Elle est présidée par Jean-Marie Micallef, gérant de Theosys.

L'association le Club Informatique Provence Alpes Côte d'Azur (CIP), créée en 1973 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence, a pour objectif de favoriser les rencontres entre professionnels de l'informatique pour échanger : des informations, des connaissances, des contacts utiles. Elle est présidée par Yvon Defour, Groupe Greenmodal.

**Signé le 18 Juillet 2014  
Reçu au Contrôle de légalité le 21 juillet 2014**

Initié en octobre 2008, les trois associations, ont décidé de poursuivre et amplifier les « 3 jours de l'Intelligence Collective ».

Comme l'année passée, trois événements seront organisés durant trois jours, les 14, 15 et 16 octobre 2014 sous la bannière unique intitulée « Les 3 jours de l'Intelligence Collective ».

Ces trois événements sont Tic'Emploi destiné à rapprocher les entreprises et les demandeurs d'emplois dans les métiers des TIC, le salon Top-Tic destiné à informer les entreprises sur l'usage et la maturité des TIC en mettant l'accent sur les complémentarités entre les solutions logicielles, les technologies Web 2.0, le multimédia, le cloud computing et l'Open Source.

Les Financials IT Days évènement est destiné à accompagner le développement des entreprises du numérique et la levée de fonds qui aura lieu le 16 octobre 2014 au Pôle Média Belle de Mai.

Le salon Top-Tic se déroulera le 14 octobre 2014 au Palais de la Bourse à Marseille en partenariat avec l'Echangeur (devenu depuis la Mission TIC de la CCIMP), le Club Informatique de Provence, le Pôle SCS ... Medinsoft organisera sa 8ème convention qui vise à promouvoir l'édition du logiciel auprès des 1.650 acteurs des TIC de la région. Le salon TOP-TIC a accueilli plus de 1400 visiteurs en 2013.

L'organisation Tic'Emploi se déroulera le 15 octobre 2013 au Pôle Média Belle de Mai à Marseille.

Elle a pour objectifs de faire connaître les métiers des NTIC, du marché et de la formation, de rapprocher les demandeurs d'emploi et les entreprises, enrichir le contenu profil/parcours des personnes en recherche d'emploi et favoriser le succès dans leur recherche, promouvoir la filière numérique auprès des femmes en collaboration avec Syntec Numérique.

Elle comprend un espace Métiers, un espace Information-Orientation, un espace Recrutement et un espace colloque.

En 2013, TIC'Emploi a réuni plus de 300 offres, sur l'ensemble des postes proposés 44 % étaient en Contrats à Durée Indéterminée et 25 % des Contrats à Durée Déterminée. 12 exposants ont participé à cet évènement. 1000 visiteurs se sont rendus à l'édition 2013.

L'espace Métiers est organisé autour de six ateliers :

- Les métiers de l'informatique industrielle et de gestion
- Infrastructure et sécurité informatique. Où est mon Cloud et mon emploi ?
- Naître, devenir manager, lead-transformation ?
- Les métiers du jeu, serious-game, et Web Design,
- Interactif, e-business et mobile, e-révolution ?
- Des formations garantes d'emplois !

#### Financial IT Days

Depuis trois ans l'évènement « Financial IT Days » est organisé avec succès sur différentes régions de France. Face à ce succès, le réseau France IT, auquel appartient MedinSoft, a décidé d'organiser un tour de France des régions afin de répondre aux attentes des entreprises du numérique et accompagner leur développement.

Les objectifs sont :

- Informer les entreprises sur les possibilités de financements et de développement
- Accompagner un certain nombre de Startup pour leur permettre de rencontrer des financeurs
- Organiser des conférences de sensibilisation des chefs d'entreprises sur les modalités de financer leur fonds propre, d'utiliser les dispositifs de Crédit d'impôts et de Recherche pour embaucher et se développer
- Promouvoir la filière numérique auprès des banques et des investisseurs

La manifestation doit permettre de mettre en lumière des entreprises innovantes qui se développent sur des marchés porteurs pour leur permettre d'accélérer leur croissance par des financements adaptés à leurs besoins.

Lors de cette manifestation trois espaces seront proposés :

- L'espace plateau TV : 3 à 4 ateliers successifs de 20 minutes, animés par des professionnels de la finance et des chefs d'entreprises qui réussissent qui présenteront les différentes possibilités de financement de la croissance les plus demandées et l'avenir du secteur.
- L'espace Information-Orientation : Les organismes de financement et les agences de développement présenteront les différentes formes d'interventions possibles et les modes d'accompagnement adaptés en fonction de l'avancement des dossiers.
- L'espace rencontre : rendez-vous personnalisé dans un espace feutré

La création d'une commission et d'un Campus E-commerce est un nouveau grand projet structurant du PRIDES Economie Numérique.

Le budget prévisionnel 2014 de TIC'Emploi s'élève à 40.000,68 euros.

Les organisateurs de l'opération sont la mission TIC CCIMP, CIP, Libertis, MedInsoft.

Le budget prévisionnel 2014 pour Financial IT Days s'élève à 45.000 euros.

Le projet global est porté par l'association Medinsoft.

Le budget prévisionnel global des deux évènements s'élève pour 2014 à 85.000,68 euros.

Les dépenses se répartissent en :

<b>Dépenses Tic'Emploi</b>	
Pôle Média Belle de Mai	
Signalétique conception / création	1.228,89 €
Régie exposants	4.305,60 €
Accueil : Hôtesses, sécurité	1.114,13 €
Son, micros	3.378,70 €
Aménagements stands	2.829,74 €
<b>TOTAL</b>	<b>12.857,06 €</b>
Agence de communication organisatrice Com'Att	
Animation du site internet	4.328,96 €
Plan Média (radio, encarts presse, espace publicitaire)	11.960,00 €
Impression des affiches et des flyers	6.864,43 €
Sécurité / Assurance	400,00 €
Technique vidéo	550,00 €
Mobilier / décoration	3.040,23 €
<b>TOTAL</b>	<b>27.143,62 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>40.000,68 €</b>

<b>Dépenses Financial IT Days</b>	
Signalétique conception / création	3.500,00 €
Organisation des ateliers, coordination des intervenants, préparation PITCH	4.500,00 €
Conception et réalisation du Village du financement	6.000,00 €
Montage plateau TV, son, production WEB	8.500,00 €
Mobilisation des réseaux nationaux	5.000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>27.500,00 €</b>
Agence de communication organisatrice Com'Att	
Animation du site internet	7.000,00 €
Commercialisation et recherche de partenaires	6.000,00 €
Sécurité / Assurance	400,00 €
Technique vidéo	550,00 €
Mobilier / décoration	3.550,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>17.500,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>45.000,00 €</b>

**TOTAL DES DEPENSES TIC EMPLOI / FINANCIALS IT DAYS : 85.000,68 €**

Les recettes se répartissent en :

<b>Recettes Tic'Emploi</b>	
Subventions	
Région	10.000,00 €
Ville de Marseille	10.000,00 €
Communauté Urbaine MPM	10.000 €
Total	30.000 €
Prestations	
Entreprises, Euroméditerranée	10.000,68 €
<b>Total recettes</b>	<b>40.000,68 €</b>

<b>Recettes Financial IT Days</b>	
Subventions	
Région	10.000,00 €
Ville de Marseille	15.000,00 €
Communauté Urbaine MPM	5.000,00 €
Total	30.000,00 €
Prestations	

Signé le 18 Juillet 2014  
Reçu au Contrôle de légalité le 21 juillet 2014

Entreprises, Euroméditerranée, Provence Promotion	15.000,00 €
Total	15.000,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>45.000,00 €</b>

**TOTAL DES RECETTES TIC EMPLOI / FINANCIALS IT DAYS : 85.000,68 euros**

La part financée par les entreprises et partenaires privés pour les deux évènements s'élève à 29,41 %.  
La part des financements publics représente 70 % du budget prévisionnel global.

Il est proposé au Bureau de Communauté de participer, au titre de l'année 2014, au financement de l'événement « Les 3 jours de l'Intelligence Collective » organisé par l'association Medinsoft, par l'attribution d'une participation de 15.000 euros. Les modalités de versement sont définies dans une convention de partenariat ci-annexée.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération FCT 004/094/14 CC du 23 mai 2014 portant délégation du Conseil au Bureau ;

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'intérêt majeur de soutenir la filière des TIC, le rapprochement des entreprises et des demandeurs d'emplois, la valorisation des innovations réalisées sur le territoire de MPM, la diffusion des usages des TIC et l'image d'un territoire qui entreprend.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention d'un montant de 15.000 euros pour le financement de l'événement « Les 3 jours de l'Intelligence Collective » organisé par l'association Medinsoft qui se déroulera du 14 au 16 octobre 2014 et qui regroupe Tic-Emploi, le salon Top-Tic et les Financials IT Days.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée conclue avec l'association Medinsoft.

**Article 3 :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Article 65 – article 6574 « Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » - Fonction 90 – Sous Politique B320.

Pour Visa  
Le Vice-Président Délégué au  
Développement économique et aux  
Zones d'Aménagement Concerté

Patrick BORÉ

Pour Présentation  
La Présidente Déléguée de la Commission  
Développement Economique et Emploi

Martine VASSAL

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Guy TESSIER